nissoit les missionnaires du royaume. Outre ce mensonge, ils débitèrent encore cent contes ridicules, et entre autres, que leur patriarche avoit reçu une lettre du souverain Pontife, où il marquoit que les missionnaires outre-passoient ses ordres; qu'il ne les avoit pas envoyés pour prêcher aux Arméniens; qu'il reconnoissoit la pureté de leur foi; que le patriarche étoit son frère et les Arméniens ses enfans. Tel est l'esprit de toutes les sectes, qui n'ont guère de moyens de se soutenir que par le mensonge.

Le gouverneur sit venir les missionnaires, et leur demanda simplement s'ils avoient quelque édit qui les savoirsât. Heureusement pour eux ils avoient apporté l'édit tout récent de Schah-Nadir, qui accordoit la liberté de conscience, et qui permettoit aux Chrétiens, soit catholiques, soit schismatiques, d'embrasser le parti qu'il leur plairoit, sans qu'on pût les inquiéter. Ils remirent cet édit au gouverneur. Quoiqu'il eût été gagné par une bonne somme d'argent, il n'osa prononcer; il se contenta de faire transcrire l'édit et d'en envoyer copie au prince; puis il ordonna qu'en attendant la décision, chacun

getournât librement dans son église.

Les Arméniens eurent recours à la violence; et du consentement tacite que leur donna le gouverneur, ils gagnèrent un juge du pays qui se nomme Daroga. On fit, par son autorité, les plus exactes perquisitions de ceux qui avoient renoncé à la secte des Arméniens pour embrasser la foi catholique. On les traîna au monastère, et le daroga, qui s'y étoit rendu, s'efforçoit de les pervertir, en faisant donner une cruelle bastonnade à ceux qui refusoient de renoncer à leur foi. A la réserve d'un ou deux qui chancelèrent, tous souffrirent avec constance ce supplice, et donnèrent des preuves de leur ferme attachement à la religion catholique. Un jeune Arménien entre autres, nommé Jean – Baptiste, se signala;

al d're il

Si

sa lu ter et dé nu

en

ve

qu

grodevie blie vie pat rev son écr don sév

tem bier Tro

ain

sch